{BnF Gallica

Le Temps

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

I. Le Temps. 1930-06-11.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Chronique

LES ROMANCIERS DE L'AGE DE PIERRE

Les paroles du vieillard me parurent si peu dignes de foi que j'hésitai à les transcrire. C'est en y songeant que j'y trouve de la raison. Il avait un de ces beaux visages, touffus, chenus, barbus, que j'ai vus si souvent à des ivrognes fameux et à des érudits illustres. On avait envie de le croire, d'autant plus qu'il ne parlait pas de ce qu'il savait, mais de ce qu'il devinait. La chimie de l'atome lui devait de grands progrès. C'est pourquoi j'inclinais à trouver juste ce qu'il me dirait de la littérature. Il parlait sans préjugés.

Je craignais, il est vrai, qu'il ne parlât en chimiste. Non qu'il n'y ait bien des choses à dire des rapports de la chimie et de la psychologie. La catalyse, par exemple, cette présence nécessaire d'un témoin qui ne joue aucun rôle, mais sans qui il n'y aurait point de réaction, appartient à la littérature autant qu'au laboratoire. Et même, si les essais dramatiques coûtaient moins cher, j'engagerais un jeune auteur à mettre en scène le catalyseur. Ce serait le personnage principal, et néanmoins il ne ferait rien. Il serait là, et il n'en faudrait pas davantage. Les passions commenceraient à flamber et les événements à tonner. Il disparaîtrait, et tout rentrerait dans l'ordre. Cette histoire ferait une pièce très curieuse, qui n'aurait aucun succès. On pourrait même concevoir tout un théâtre, qui serait pareillement indirect, et fondé sur l'incidence. Mais pour le prix qu'il coûterait, on pourrait acheter un nombre infini de cobayes, qui seraient plus utiles à l'avancement des sciences. Au surplus, quand je voudrai connaître les rapports de la chimie avec la littérature, je m'adresserai à un astronome ou à un algébriste.

Le chimiste me parla donc de l'art d'écrire. Et comme il savait que je donnais dans le travers du temps, et que je composais des romans, il me demanda, avec une bienveillance dont je ne sentis point l'ironie, ce que j'appelais roman.

— Mais, lui dis-je avec un peu de surprise, j'appelle roman un certain tableau de la vie. Nous inventons des personnages, mais qui ressemblent aux vivants, et c'est notre triomphe quand à une seule de nos fictions on trouve dix modèles, que nous ne connaissons pas, et qu'on prétend que nous avons copiés. Nous pouvons nous croire alors bons historiens, et fidèles témoins. Il me semble, ajoutai-je avec un peu d'émotion, que ce rôle est assez beau, et je ne croirai point avoir perdu ma vie, si de tout ce qu'il m'a été donné de voir j'ai porté un loyal témoignage.

Le chimiste souriait, penché en avant, les coudes sur les genoux. Et il appliquait avec soin le bout des cinq doigts de la main droite sur le bout des cinq doigts de la main gauche. Ainsi de ses deux mains il ne faisait qu'une seule cage, osseuse et quasi transparente, où l'on eût dit qu'il voulait prendre la vérité.

— Ainsi, poursuivit-il, vous croyez travailler d'après nature, peindre le réel, et fixer dans ces images la figure de votre temps?

— C'est mon ambition, répondis-je.

— Eh bien, mon cher monsieur, fit-il d'une voix dont chaque inflexion était une ironie, il faudra vous faire une raison. Car vous ne faites rien de pareil. La nature, indulgente et prévoyante à la fois, vous amuse de cette illusion, et vous laisse croire que vous faites des portraits. Peut-être même vos lecteurs le croient-ils. Mais, en vérité, il n'y a rien de pareil dans vos ouvrages, ni dans ceux de vos confrères. Et ce que vous faites, je vais vous le dire. Votre art n'a pas changé depuis l'âge du bronze. Vous êtes les successeurs des vieux aèdes, dont vous n'êtes pas distincts. Vous croyez travailler pour Gallimard ou pour Calmann. En réalité, vous faites du folklore. Votre littérature continue sans changement celle des Indo-Européens, quand, avant d'être divisés en peuples, ils vivaient dans les forêts germaines. Vous vivez à l'aurore des temps. Vous êtes des écrivains de la pierre polie.

— Je le crois sans peine, lui dis-je, et que nous sommes tous voisins de l'origine des choses, et encore engagés dans la gangue première. Ce qui m'ennuie, c'est que Bouvard et Pécuchet le croyaient avant moi. Je suis pourtant curieux de savoir comment vous relierez les romans parus cette année aux fables préhistoriques.

— Vous le verrez sans peine, fit le chimiste, et je vais commencer par l'exemple le plus simple. Vous vous flattez de ceci, que la France possède un certain nombre de romanciers provinciaux et de romans rustiques. M. Pourrat a décrit l'Auvergne; M. Moselly la Lorraine; M. Lapaire le Berry; M. Bazin la Vendée, l'Alsace et d'autres pays encore, où il chassait en septembre; il abattait des lièvres et faisait lever des personnages. Vous vous imaginez et ces auteurs distingués s'imaginent qu'ils ont décrit la France.

— Ne l'ont-ils pas fait, et n'avez-vous pas vu que M. Lanson lui-même, dans son manuel, a composé un répertoire de leurs tableaux, dont l'ensemble est toute la France?

Le chimiste sépara ses mains et les posa sur ses genoux.

— Illusion, dit-il, les romanciers de terroir, comme vous les appelez, loin de peindre les paysans, rééditent de vieilles fables, qui constituent, dans le folklore, les histoires de géants. Il y a des géants dans presque toutes les provinces. Gargantua a été un géant berrichon, avant que Rabelais l'emmenât en Touraine. Or, quels traits la légende donne-t-elle à ces géants? Exactement ceux que vos romanciers réalistes donnent aux paysans. Ce sont des rustres laborieux, avares, envieux, capables de passions et de vengeances terribles. Comparez le roman de Balzac avec la vieille fable de Jupiter en guerre contre les Titans : vous verrez que le général de Montcornet, glorieux et constellé d'ordres, joue exactement le rôle du dieu olympien. Dans le drame wagnérien, l'histoire de Fafner et de Fasolt, exploités, brutaux, lubriques, impitoyables, fratricides, est un roman de Zola.

— Je vois où vous voulez en venir, lui répondis-je. Ainsi, c'est par pure illusion que les romanciers croient copier le tableau du présent. Tandis qu'ils croient peindre leur temps, ils répètent sans le savoir de très vieux contes de nourrice. C'est bien possible. Mais pour le démontrer, il faudrait retrouver entre l'ancienne légende et les romans modernes la chaîne des états intermédiaires. Je veux bien que les paysans de nos romans ne soient pas des paysans, mais d'anciens géants, ramenés à notre stature. Encore faudrait-il retrouver leurs traces dans la suite des temps.

— Ce serait un jeu, dit le chimiste. Savez-vous comment se traduit en provençal notre expression travailler comme un nègre? On dit dans la Crau travailler comme un satyre. Le mot est dans *Mireille*. Ainsi, pour peindre le même homme, qui est tout simplement un paysan peinant sur la terre, le langage du peuple vous propose la série décroissante que vous cherchiez : le demi-dieu et le nègre.

— Je vous donne gagné pour le roman paysan. Mais d'où ferez-vous descendre nos romans d'amour?

— Des contes de fées, répondit-il sans hésiter. Les femmes y sont à l'état surnaturel. Elles ont une beauté et un pouvoir que les femmes ordinaires n'ont point. Relisez, au début de *l'Enfant de volupté*, le portrait d'Elena Mati, en robe de bal, les omoplates comme des ailes naissantes. N'est-ce pas là un être entre ciel et terre, et son pouvoir sur Sperelli s'explique-t-il autrement? Même dans les tragédies de Racine, les hommes et les femmes ne sont pas de la même nature. C'est pourquoi les femmes, qui sont des fées, ne s'attaquent jamais les unes aux autres. La loi de leur univers le leur interdit. Elles ne peuvent rien les unes contre les autres. Est-ce qu'Hermione fait assassiner Andromaque? Est-ce que Roxane supprime Atalide? Est-ce que Phèdre s'en prend à Aricie? C'est contre l'homme seul, cet étranger dans le monde des dieux, contre cet être inférieur, vulnérable et chargé de fautes, qu'elles tournent leurs coups. Il n'y a qu'une exception à cette loi. Il est bien vrai qu'Eriphile essaye de perdre Iphigénie. Mais c'est un grand crime, et un tel désordre que les dieux supérieurs sont contraints d'intervenir en personne et de faire un miracle, c'est-à-dire de violer à leur tour l'ordre de la nature pour mieux la rétablir.

— Bon, accordai-je; nous admettrons encore que les femmes, dans les romans d'amour, ne soient pas des femmes; car si elles l'étaient, il n'y aurait peut-être point de romans d'amour. Elles y paraissent comme des créatures douées de pouvoirs enchanteurs, qui sont peut-être, en effet, les anciennes fées. Mais enfin vous avouerez bien que le roman d'analyse au moins est de notre temps, et que Giraudoux, par exemple, ou Mauriac, ne sont pas des êtres fabuleux, perdus dans la nuit du passé.

— Vous choisissez bien mal vos exemples, dit le chimiste. L'existence de ces deux écrivains me paraît extrêmement douteuse. *Suzanne et le Pacifique*, puisque vous parlez de Giraudoux, est un arrangement fait récemment d'une très ancienne fable, celle de Deucalion et de Pyrrha, la destruction du genre humain et son recommencement. Les fables, probablement d'origine babylonienne, et qui dérivent de celle d'Oannès, supposent toujours la présence de la mer. Quant à l'histoire de *Siegfried*, comment n'y reconnaissez-vous pas une de ces métamorphoses dont Ovide a assemblé une si amusante collection? C'est l'histoire *du Français changé en Allemand*, et qui, par un sortilège inverse, est de nouveau transformé en Français. Le poète latin, exilé chez les Scythes, n'a rien composé de plus ingénieux. Les œuvres de Giraudoux doivent si bien être rendues à l'antiquité la plus reculée que la tradition y ajoute un *Amphitryon*, qui est, lui, certainement, de haute époque. Cette confusion des temps, qui montre l'incertitude de nos données sur cet auteur, contient une vérité : c'est que toute son œuvre remonte aux temps mythiques. Les fables que rapportent ses biographes ne sont pas moins instructives. Ne veut-on pas qu'il ait appartenu aux affaires étrangères? C'est là un pur symbole de voyages, de missions, comme on en prête à Pythagore, et qui a sans aucun doute une origine orphique. L'existence de Mauriac me paraît tout aussi contestable...

— La science vous emporte trop loin, interrompis-je. Mauriac existe. Il est brun, de haute taille, maigre, le nez tranchant, l'œil étonné, l'épiglotte mobile, le cheveu en arrière. Il parle d'un accent gras, qui traîne un peu, et, par un trait de prudence rustique, il ferme tous les *o* de son langage, de peur qu'il n'y pleuve.

— Je veux vous croire, dit le chimiste. Au surplus, je suis bien content qu'un si grand écrivain ait une existence réelle et ne soit pas lui-même un simple nom, errant de siècle en siècle. Mais s'il est vrai qu'il vive, ce sont ses œuvres qui sont des mythes. Je vous le démontrerai quand vous voudrez. Pour *Genitrix*, aucun doute. Dans ce roman de la jalousie maternelle, il est trop aisé de reconnaître l'éternelle histoire de l'aurore et de son fils, le jour. N'avez-vous jamais vu un matin d'été rester radieux jusque vers huit ou neuf heures? A ce moment de petits nuages commençaient à défiler devant le soleil. Ils grossissaient, ils masquaient enfin la lumière. Observez-les : ce sont toujours des nuages qui viennent de l'Est. C'est l'aurore qui revient prendre possession de son fils. Le *Désert de l'amour* a plutôt le caractère d'un mythe saisonnier. Mais je vois quelque chose d'analogue dans *Thérèse Desqueyroux*, qui essaye d'empoisonner son mari, qu'on enferme, qu'on acquitte et qu'on rend à la liberté. C'est peut-être une image de l'obscurité nocturne, qui essaye, en effet, d'assassiner le jour; mais le jour, après une période difficile, survit; la nuit est alors emprisonnée, puis bientôt délivrée. Le retour de Thérèse chez elle est un symbole du crépuscule. Au fond M. Mauriac, comme les vieux aèdes, n'a jamais peint, sous des noms humains, que les phénomènes de la nature. C'est ce qui donne à ses œuvres leur grandeur et leur pathétique.

Je demeurais consterné. Je voyais toute la littérature de notre temps se dissoudre dans le passé, et mes amis devenir des fantômes de l'âge de pierre. Le savant me consola.

— Présent, passé, me dit-il, vous attachez trop d'importance à tout cela. Sans doute nos contemporains ne sont pas si évolués qu'ils le pensent. Sans doute ils font du folklore inconscient. Sans doute dans deux mille ans on ne fera plus de différence entre eux et les premiers sorciers qui ont fait des tam-tams sous la lune, dans la forêt de Teutberg, devant une idole barbouillée de sang. Et après! Ces sorciers, ces bardes étaient des guérisseurs. Les écrivains tiennent encore cet emploi. Alexandre Dumas était un directeur de conscience, et M. Marcel Prévost l'est aussi. Que d'autres encore soignent volontiers de belles âmes inquiètes! Ce sont les derniers griots. Il n'y a rien de plus honorable.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

M. André Tardieu à Nancy

M. André Tardieu se rendra à Nancy le dimanche 29 juin pour présider plusieurs cérémonies. Le programme du voyage du président du conseil n'est pas encore arrêté. Les parlementaires et le préfet de Meurthe-et-Moselle doivent en conférer demain avec M. Tardieu. Au cours de cette visite, le président du conseil prononcera un discours politique.

Le congrès de la Ligue des droits de l'homme

Le congrès de la Ligue des droits de l'homme, réuni à Biarritz, après avoir affirmé, dans un ordre du jour, que « la conception de la liberté de la pensée est l'assise même de toute démocratie », a discuté, hier encore, sur la question de la défense laïque. A la suite de ce débat, au cours duquel il a été indiqué que l'école laïque, en progression dans certains départements, est en régression dans les autres, M. Albert Bayet a fait adopter une résolution dans laquelle le congrès a émis les vœux suivants : que le gouvernement de la République, « sans jamais porter atteinte au droit qu'ont tous les citoyens de critiquer librement l'école, n'hésite pas à déférer aux tribunaux les auteurs de calomnies et d'outrages contre les maîtres de l'enseignement public »; que « le Parlement vote sans retard une loi punissant comme délictueux tout acte de pression d'ordre économique exercé sur des parents pour les contraindre soit à ne pas envoyer leurs enfants dans l'école où ils désirent les envoyer, soit à les en retirer »; que le gouvernement « rappelle aux membres de l'enseignement public que toute action cléricale ainsi que toute autre action confessionnelle à l'intérieur de l'école est en contradiction avec les principes de notre enseignement public et avec les devoirs de l'instituteur ».

Le congrès a ensuite adopté un autre vœu proposé aussi par M. Albert Bayet et tendant à obtenir « que l'instituteur soit nommé, comme ses collègues de l'enseignement secondaire et supérieur, par l'administration universitaire ». Les congressistes ont estimé en effet que la diminution du nombre *des instituteurs* s'expliquait en partie par « la situation équivoque que crée pour l'instituteur sa nomination par les préfets, fonctionnaires publics ».

Dans sa dernière séance, le congrès étudiant la réorganisation de l'enseignement public, a souhaité que « dans les deux premiers degrés d'enseignement, les titres de capacité pour enseigner soient les mêmes dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé ».

En attendant la revision des textes de loi à cet égard, le congrès a réclamé l'application de la proposition de loi votée par les deux Chambres sur la suppression des moniteurs dans les classes primaires. Il a demandé aussi le vote d'une loi rendant effective la fréquentation scolaire et la prolongeant jusqu'à 14 ans au moins. Il a demandé enfin l'établissement d'un enseignement postscolaire obligatoire sur le modèle de la législation admise dans l'Europe centrale.

Le congrès a voté en dernier lieu une résolution demandant la liberté, pour les parents alsaciens, de faire dispenser leurs enfants de l'enseignement religieux.

ARMÉE

L'instruction des réservistes en 1930

Le ministre de la guerre vient de faire connaître qu'en 1930 l'instruction des réservistes sera conduite de façon à permettre:

1° Une mise au point de l'instruction individuelle correspondant à chaque catégorie spéciale des réservistes;

2° Une instruction collective réunissant toutes les catégories dans le cadre des formations élémentaires de chaque arme.

Chaque période comprendra donc, en principe, deux phases:

La première phase aura pour objet l'instruction individuelle et l'instruction de la plus petite formation de l'arme (groupe de combat, pièce).

Au cours de cette première partie, les réservistes seront groupés pour l'instruction par catégories:

Officiers, sous-officiers (en vue de les mettre à même d'exercer effectivement, au cours de la deuxième phase, les fonctions de leur grade);

Spécialistes, par spécialité;

Hommes provenant d'autres armes (en vue de leur instruction dans un emploi déterminé suivant leurs connaissances antérieures acquises et leurs capacités individuelles).

Chaque catégorie sera confiée à des instructeurs de l'active (officiers et sous-officiers compétents).

La seconde phase aura pour objet l'instruction des formations élémentaires de chaque arme (section, compagnie, peloton, batterie) et l'instruction en commun des différentes armes, dans le cadre de l'unité tactique élémentaire (bataillon, escadron, groupe).

L'attention des chefs de corps est particulièrement appelée sur les points suivants : donner à l'instruction du tir toute l'intensité compatible avec l'importance des moyens d'instruction mis à la disposition des formations de réservistes; grouper en peloton d'instruction les élèves gradés et les spécialistes ; organiser des séances particulières pour les candidats au certificat d'aptitude à l'emploi de chef de section ou de peloton; dresser à leur rôle de comptable les sous-officiers appelés à être employés à ce titre dans les unités mobilisées; vérifier et, en fin de période, mettre au point les indications portées sur les livrets, relatives aux aptitudes des réservistes à tenir leur emploi.

ATTACHÉ MILITAIRE. — Le colonel d'artillerie breveté Voruz, sous-chef d'état-major de la région de Paris, est nommé attaché militaire auprès de l'ambassade de France à Londres.

COMMANDEMENTS TERRITORIAUX DU SUD DE L'ALGÉRIE. — Le lieutenant-colonel Trinquet, hors cadres, au service des affaires indigènes d'Algérie, commandant du cercle de Colomb-Béchar, est nommé au commandement militaire du territoire d'Aïn-Sefra.

Le commandant Carbillet, hors cadres, au service des affaires indigènes d'Algérie, chef de l'annexe d'Ouargla, est nommé au commandement militaire du territoire des oasis.

INDEMNITÉ DE REPLIEMENT POUR LE PERSONNEL CIVIL DE L'ARMÉE DU RHIN. — Aux termes d'un décret publié le 8 juin par le *Journal officiel*, les personnels civils chefs de famille de l'armée du Rhin, rétribués sur le compte spécial de l'armée du Rhin ou sur le budget de la guerre (employés de bureau, infirmières des hôpitaux militaires, dames fonctionnaires des postes, télégraphes et téléphones, agents de maîtrise et ouvriers) en situation de prétendre à l'indemnité de licenciement s'ils étaient licenciés et réemployés immédiatement par mutation ou repliés avec leur service employeur recevront, en plus des indemnités de dégagement et de transport, une indemnité forfaitaire fixée à 1,200 fr., plus 250 francs par enfant.

MARINE

L'ESCADRE DE LA MÉDITERRANÉE A QUITTÉ CASABLANCA. — Le cuirassé *Provence*, battant pavillon de l'amiral Durand-Viel, et les grosses unités de la flotte de la Méditerranée ont quitté Casablanca hier à 18 h. 30, afin de rallier Toulon.

Les petites unités avaient pris la mer au cours de l'après-midi; les sous-marins ont levé l'ancre dans la nuit.

AIR

AÉRONAUTIQUE MILITAIRE. — Le général de brigade Gérard, commandant la 5e brigade d'aéronautique, est nommé au commandement, par intérim, de la 3e division aérienne.

LE CONGRÈS NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE

(De notre envoyé spécial)

Bordeaux, 9 juin.

Le congrès national socialiste reprend ses travaux, cet après-midi, sous la présidence de M. Cayrel, ancien député et conseiller général de la Gironde, qui donne tout de suite la parole à M. André Le Troquer, conseiller municipal de Paris. Celui-ci s'applique à définir les attributions nettement séparées et délimitées de la C. A. P. et du groupe parlementaire.

M. Paul Faure, secrétaire général du parti socialiste, monte à la tribune pour défendre le rapport moral dont il est l'auteur. Faisant allusion à l'élection de Bergerac, il reconnaît que le parti socialiste peut accepter, sans scrupule, le suffrage d'un électeur clérical ou capitaliste, croyant ou conservateur bourgeois, qui, séduit par la propagande démocratique, entend voter pour le candidat qui lui paraît le moins dangereux et ce sans avoir passé, préalablement, par le sanatorium radical. Développant cette thèse, il ajoute que le parti socialiste peut accorder ses suffrages aux radicaux, mais en pleine indépendance, même quand les candidats qui se désistent au profit du radical sont antiparticipationnistes, sans rien abdiquer de leurs conceptions. Il discute longuement sur ce problème délicat et compliqué de la tactique électorale du parti socialiste, évoque les incidents des dernières crises ministérielles et conclut en affirmant, avec l'orateur précédent, que seule la C. A. P. est qualifiée pour interpréter les décisions du congrès, dicter les directives du parti sans l'immixtion du groupe parlementaire.

M. Frot, député, prend la parole pour un fait personnel : il explique la pensée qui l'a inspiré dans la rédaction d'un article de la *République*, où il a sévèrement qualifié ce qu'il appelle « le scandale de l'élection de Bergerac »; il persiste à penser que radicaux et socialistes, qui se font élire avec l'appoint des voix réactionnaires, déshonorent leur parti et il ajoute que, si c'était à refaire, il recommencerait à dénoncer pareille trahison ou à flétrir pareille manœuvre. Les paroles de l'orateur provoquent de telles réactions dans l'assemblée qu'il descend de la tribune sans avoir pu conclure; mais il y remonte bientôt, après les vives instances du président de séance et de M. Paul Faure, secrétaire général du parti, et conclut en maintenant énergiquement sa façon de voir.

Le débat sur le rapport moral est enfin clos, après de nouvelles interventions de M. Farinot et de M. Pivert, de la Seine, et le dépôt d'une motion de la fédération de la Seine, qui est réglementairement adressée à la commission de résolutions.

La « citoyenne » Saumonneau développe alors un rapport sur l'organisation des femmes socialistes qu'elle voudrait voir admettre au même titre que les hommes dans les sections du parti.

Mmes Suzanne Colette, institutrice de la Seine, Couturier, de la Haute-Garonne, Moch, de la Drôme, développent à leur tour leurs considérations sur la collaboration de la femme à l'œuvre d'éducation sociale et à la propagande du parti; toutes sont écoutées avec une attention soutenue et une évidente sympathie; toutes obtiennent un très vif succès et elles gagnent visiblement du terrain auprès des délégués des fédérations qui se bornaient, jusqu'ici, à affirmer leur féminisme d'une façon purement platonique.

On entend encore M. Naegelen, du Bas-Rhin, qui apporte des précisions sur l'organisation des femmes dans le sein du parti socialiste de Strasbourg; Nayrac, des Bouches-du-Rhône, sur l'admission des femmes dans la fédération, qu'il représente, et Bracke sur le développement de l'action féministe dans le sein de la Fédération du Nord. Sur la proposition de Mme Moch, la question de l'organisation des femmes dans le sein du parti socialiste est renvoyée à un prochain congrès national qui sera spécialement appelé à se prononcer après étude préalable d'une commission désignée avant la fin du congrès.

Le banquet traditionnel du congrès a eu lieu ce soir sous la présidence de M. Adrien Marquet, député-maire de Bordeaux. On remarquait notamment à la table d'honneur, aux côtés de M. Adrien Marquet, MM. Vandervelde, président de la L.I.O.S.; Paul Faure, secrétaire général, et J.-B. Séverac, secrétaire administratif du parti; de Brouckère et Van Roosbroeck, délégués de la section belge; Léon Blum, Modigliani, délégué du parti socialiste italien; Branting fils, délégué de la section suédoise; Renaudel, député du Var; Harry Suell et Newbold, du Labour Party d'Angleterre; Topalowich, du parti socialiste yougoslave; Albarda, délégué de la section de Hollande; Paul-Boncour, Bracke, Compère-Morel, Spinasse, Cayrel, etc.

Après les souhaits de bienvenue de M. Marquet, M. Paul Faure a demandé aux socialistes de se serrer toujours plus étroitement autour de leur doctrine pour ne pas laisser croire qu'ils sont divisés et fournir ainsi un aliment aux espoirs fallacieux des partis de réaction.

Le parti socialiste, a-t-il dit, justifie nos ambitions les plus hautes. C'est lui qui fera la paix du monde et nous en apporterons la preuve, si demain, nous réussissons à nous mettre d'accord avec Berlin et avec Londres.

Les délégués étrangers ont apporté le salut de leurs compatriotes.

Et M. Léon Blum a proclamé que tous les socialistes sont, en dépit de leurs discussions, unis comme des frères et qu'ils sont tellement solidaires qu'il n'est pas un seul d'entre eux qui envisage l'éventualité d'une scission.

FAITS-DIVERS

Bulletin de l'Office National météorologique

I. — *Le temps du 9 au 10 juin, à 7 heures.*

Maxima: Bordeaux +20°. Toulon 25°, Marignane, Clermont-Ferrand 24°, Valenciennes, Tours, Nancy, Strasbourg 23°, Abbeville, Paris-Saint-Maur, Lyon, Dijon 22°, Rennes, Nantes, Royan-la Coubre, Toulouse 21°, Brest, Bayonne 19°, Besançon 22°.

Minima: Antibes +19°, Perpignan 18°, Bayonne, Toulouse, Marignane, Lyon 15°, Royan- la Coubre 14°, Clermont-Ferrand, Dijon, Besançon 13°, Paris-Saint-Maur, Brest, Strasbourg 11°, le Havre, Bréhat, Tours, Nantes 10°, Nancy 9°, Valenciennes, Calais-Saint-Inglevert 8°, Bordeaux 10°.

Etat de la mer le 10 juin, à 7 heures: la Hague, Socoa, Sète belle, la Hague, Antibes calme, Calais-Saint-Inglevert peu agitée, Ouessant agitée.

Pluies des 24 heures le 10 juin, à 7 heures: 1 mm. Toulon, 2 mm. Angoulême, 4 mm. le Puy, 32 mm. Marignane.

II. — *Situation générale le 10 juin, à 7 heures.*

Une faible extension anticyclonique s'étend encore sur l'Espagne, la France et l'Allemagne avec plusieurs maxima: 1° nord Espagne sud-ouest France 1,019 mb, 2° est France 1,017-1,018 mb, et relie l'anticyclone des Açores 1,025-1,027 mb à l'anticyclone russe centre au nord de la mer Noire (1,023-1,024 mb). Une faible dépression s'étend sur le nord de l'Europe et se centre sur l'océan Glacial entre l'Islande et Jan-Mayen 980 mb et comporte en outre deux minima relatifs, le premier sur la Scandinavie (1,000 mb), le second sur les îles Britanniques (1,000 mb). Le courant de perturbations reste orienté de ouest à est au nord de l'anticyclone des Açores et de son extension.

III. — *Evolution probable jusqu'au 11 juin, à 18 heures.*

Une baisse de —3 à 5 mb s'étendra le 11 juin, à 7 heures, sur la Scandinavie, le Danemark l'Allemagne du nord, la France et le nord de l'Espagne, se centrant sur la mer du Nord, —10 à 12 mb. Une hausse de +3 à 5 mb se centrera sur l'Italie, s'étendant sur la Méditerranée. Une autre abordera l'Europe occidentale +5 à 6 mb en Islande et Irlande. A la baisse est lié un système nuageux qui intéressera les îles Britanniques et le nord de la France. Le système orageux du sud de la France intéresse l'Italie et se déplace lentement vers l'est.

En conséquence:

a) Vent. — Moitié ouest: nord à nord-ouest faible, puis modéré; moitié est: ouest à sud-ouest modéré.

b) Etat du ciel. — La moitié nord progressivement vers l'ouest, nuageux se couvrant avec quelques orages et averses; la moitié sud: beau nuageux, brumeux le matin, quelques orages ensuite.

c) Température. — En baisse faible dans la moitié ouest, stationnaire dans la moitié est.

Région parisienne:

IV. — *Probabilités pour la soirée du 10 juin et la nuit du 10 au 11 juin.*

Beau nuageux, vent variable, puis sud-ouest à ouest modéré. Température stationnaire.

V. — *Probabilités pour la journée du 11 juin.*

Nuageux, brumeux le matin, se couvrant avec averses, rares orages, vent ouest puis nord-ouest modéré. Température en baisse.

Cadavre retiré de l'eau. — Un marinier retirait, l'autre soir, de la Seine, à proximité du pont du Gaz, à Clichy, le cadavre d'une femme paraissant âgée de 35 ans environ. Au poste de police où le corps fut transporté, on ne trouva aucun papier d'identité. L'immersion remonterait à trois semaines. On n'a pas relevé de traces de violences. Mais, d'après le premier examen médical on pourrait, paraît-il, supposer que la femme a été jetée à l'eau après avoir succombé à des manœuvres abortives. Aussi le commissaire de police a envoyé le corps à l'institut médico-légal aux fins d'autopsie.

Drame. — Au Blanc-Mesnil (Seine-et-Oise), dans un petit logement occupé par les époux Gard, les deux fils Odile, 20 ans, et Charles, 16 ans, se disputaient l'autre soir. Le père, Emile Gard, somnolait, légèrement ivre. Il se leva brusquement, intima l'ordre à ses deux fils de se taire, mais comme la querelle se poursuivait, il s'arma d'un couteau et en frappa son fils aîné d'un coup au cœur, le tuant net. Le père meurtrier a été arrêté peu après.

Les accidents de la circulation. — A Courson, à vingt kilomètres d'Auxerre, l'automobile de M. Laroche a heurté deux motocyclistes. L'un d'eux, M. Edgar Millot a été tué; l'autre, M. Cadilloux, grièvement blessé. Un jeune homme, M. Charles Lapert, et une jeune fille, dont l'identité est demeurée inconnue, qui les accompagnaient, ont été également gravement atteints. M. Laroche n'a été que légèrement contusionné.

— Une automobile, conduite par M. Mongenet, 45 ans, et dans laquelle avaient pris place M. et Mme François Renolard et leur petit garçon, a capoté aux environs de Dijon. Tous les occupants, à l'exception de l'enfant, ont été blessés. Le conducteur est gravement atteint.

— Près de Chalonnes-sur-Loire (Maine-et-Loire), M. Edouard Chauvet, demeurant à Saint-Clément-de-la-Place, passait en automobile, ayant près de lui son père, âgé de 59 ans. Les phares s'étant éteints, le conducteur perdit le contrôle de sa voiture, qui alla capoter dans le fossé. M. Chauvet père a été tué.

— A Nefiach (Pyrénées-Orientales), M. Louis Olive, 76 ans, pépiniériste a été happé par la camionnette de M. Antoine Grassot, entrepreneur de transports. Il a été tué sur le coup.

— Près de Reynes (arrondissement de Céret), l'automobile de M. Marcel Verges a tamponné deux jeunes enfants montés sur la même bicyclette. L'un d'eux a été assez sérieusement contusionné; l'autre, Louis Bès, 11 ans, a eu une fracture du crâne et a du être dirigé sur l'hôpital de Perpignan.

— Près d'Argelès-sur-Mer, le coureur à pied Louis Taupias, qui se rendait à Port-Vendres à motocyclette est tombé à la suite d'un dérapage et s'est très grièvement blessé.

L'assassinat à coups de hache d'un ouvrier. — Après une courte enquête, au sujet de l'assassinat à Wittenheim, de M. André Milcent — assassinat que nous avons signalé hier — la police a arrêté Mme Allenspach, avec laquelle la victime était très liée. Longuement interrogée, Mme Allenspach a déclaré qu'elle avait entraîné son ami dans la buanderie de sa maison et l'avait frappé à coups de hache. Elle a transporté ensuite le cadavre jusqu'à l'endroit où il a été découvert. La meurtrière qui ne semble pas jouir de toutes ses facultés, a été écrouée.

Atterrissage d'un ballon allemand. — Un ballon allemand monté par quatre passagers, dont trois officiers de réserve, a atterri dimanche à un kilomètre du village de Saint-Joire, dans la vallée de l'Ornain, en bordure de la route nationale numéro 66, de Bar-le-Duc à Bâle. Les aéronautes allemands ont déclaré aux gendarmes qu'ils avaient quitté le matin même Cologne à destination de la Suisse en suivant la vallée du Rhin. Ils s'attendaient à être poussés par un vent du Nord, mais un courant nord-ouest les conduisit vers l'intérieur de la France. Les aéronautes ont ajouté qu'ils se croyaient au-dessus du territoire belge quand ils décidèrent de ne pas pousser leur voyage plus avant et d'atterrir. Ils ont pris le train à la gare de Lavilleneuve-Saint-Joire, pour rentrer en Allemagne.

INFORMATIONS

Le train du poisson

M. Louis Rollin, ministre de la marine marchande, visitera officiellement le « train du poisson », demain mercredi, à 11 heures, à la gare Saint-Lazare où il sera reçu par M. Dautry, directeur général des Chemins de fer de l'Etat et le conseil du réseau.

Le « train du poisson » après avoir parcouru son itinéraire sur le réseau de l'Etat sera visible pour le public parisien : demain mercredi, de 10 heures à 17 h. 1/2, à la gare Saint-Lazare et après-demain jeudi, aux mêmes heures, à la gare Montparnasse.

Sage précaution

Vous voici à la veille des vacances.

Si votre piano a besoin d'une remise en état totale ou partielle, profitez de votre absence pour le confier à la maison Gaveau, 45 et 47, rue La Boétie, qui, pendant la morte-saison, le réparera dans les meilleures conditions de prix, de compétence et de soin.

Mariages

— On a célébré hier, en l'église Saint-Louis des Invalides, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de M. Henry Bourges, avocat au barreau de Marseille, avec Mlle Suzanne Pernot, fille de M. Georges Pernot, ministre des travaux publics, et de Mme Georges Pernot.

Les témoins étaient : pour le marié, M. Telmon, son oncle, et, pour la mariée, le colonel Formet, commandeur de la Légion d'honneur.

La messe a été dite par le chanoine Tuaillon, supérieur du grand séminaire de Besançon, et la bénédiction nuptiale a été donnée par Mgr Dubourg, évêque de Marseille, qui a prononcé une allocution d'inspiration très élevée.

A l'issue de la cérémonie, Mmes Georges Pernot et Victor Bourges ont reçu les amis des deux familles dans les salons du boulevard Saint-Germain.

FEUILLETON DU *Temps*

DU 11 JUIN 1930

CHRONIQUE MUSICALE

A L'ACADEMIE NATIONALE DE MUSIQUE : représentations de « la Walkyrie », opéra en trois actes de Richard Wagner, avec le concours d'artistes allemands. AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, l'Opéra russe à Paris : « Sadko », opéra légendaire en sept tableaux de Rimsky-Korsakoff.

Un curieux aurait trouvé plus de plaisir qu'un artiste dans les spectacles lyriques qui nous ont été offerts la semaine passée. L'Académie nationale de musique nous a conviés à une représentation de *la Walkyrie*, où les principaux rôles étaient tenus par des artistes allemands renommés et remplis de flamme. Pourtant ils ne nous ont pas convertis tout à fait à leurs vues personnelles sur le chef-d'œuvre wagnérien.

D'autre part, nous avons pu admirer sur la scène de l'Opéra des Champs-Elysées *Sadko*, l'œuvre maîtresse de Rimsky-Korsakoff. C'est la première fois qu'il nous était donné de voir à Paris cet opéra légendaire dans tout son déroulement théâtral et son féerique éblouissement. *Sadko* ne nous a pas semblé d'une originalité aussi heureuse que nous l'imaginions, si ingénieuse et vive qu'en ait été la mise à la scène de l' « Opéra russe à Paris ». Dans ces deux manifestations, il y avait peut-être un certain éclat de nouveauté, mais non un sentiment inédit de beauté.

L'expressive exécution de *la Walkyrie* que nous venons d'entendre à l'Opéra était évidemment d'un ordre et d'un intérêt élevés. On nous a fait apprécier largement le sens et la portée du *Ring*. On nous en a indiqué plus d'une nuance profonde. Toutefois, malgré leurs supériorités, les interprètes d'outre-Rhin n'ont pas donné tout l'espace voulu à la seconde partie de *la Trétalogie*. Ils ne nous en ont pas fait sentir la grandeur. Ils en ont, dans maints endroits, fait fléchir le style.

Depuis un an, les admirateurs de Richard Wagner ont eu leurs désirs plus que comblés. Ils ont pu écouter successivement dans des manières variées et également nobles *la Walkyrie*, où le maître de Bayreuth a mis le plus vif de sa pensée.

Au théâtre des Champs-Elysées, M. Franz von Hœsslin avait conduit l'exécution de la « Seconde journée » d'une belle ferveur. Nous avions l'impression d'aborder la partition wagnérienne dans l'original.

De son côté, M. Franz Schalk, alors directeur de l'Opéra de Vienne, était venu à l'Académie nationale de musique, entouré des artistes, des instrumentistes et des choristes autrichiens dont il était le guide habituel dans la capitale danubienne. Il avait joué un soir cette *Walkyrie* en lui prêtant du charme, de la tendresse et du mystère. Jamais l'orchestre wagnérien n'avait été plus enveloppant ni plus fondu.

Dans l'intervalle, MM. Philippe Gaübert et François Ruhlmann, avec des efforts de lutte et de rivalité bien dignes de leur objet, exprimaient, à l'Opéra, en sa vigueur et son relief, l'aventure incestueuse et symbolique de Siegmund, de Sieglinde et de Brunnhilde.

M. Carl Elmendorff, qui est désigné avec M. Toscanini pour conduire les prochaines représentations de Bayreuth, se trouvait à la tête de l'orchestre aux dernières auditions de *la Walkyrie*, à l'Académie nationale de musique. Sa traduction du chef-d'œuvre rappelle sur de nombreux points les façons des chefs d